

## L'Observatoire des inégalités peut-il être récupéré ?

15 octobre 2011



L'Observatoire des inégalités est aujourd'hui utilisé de façon très fréquente comme source d'information, nous nous en félicitons. Nos données sont faites pour être récupérées par le plus grand nombre, *quelles que soient leurs opinions*. Nous souhaitons produire des outils pour que s'établisse un vaste débat *pluraliste* fondé sur des arguments étayés par des faits.

Favorable à la diffusion des données, l'Observatoire autorise la reproduction des textes et données dont il est l'auteur sous certaines conditions. [1] Le plus souvent, les auteurs ont l'honnêteté intellectuelle de citer leurs sources, mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas. Un certain nombre de sites internet et d'ouvrages reprennent nos éléments sans autorisation, parfois sans indiquer la source.

Les informations de l'Observatoire des inégalités sont aussi utilisées dans le débat public : elles sont faites pour cela. En cette période de pré-campagne électorale, la question est particulièrement sensible. Nous rappelons que notre organisation est *totale*ment indépendante de tout parti politique, syndicat,

organisme militant ou religieux. En particulier, *aucun candidat* ne peut se prévaloir d'un éventuel soutien de notre part. L'Observatoire des inégalités rassemble des citoyens de sensibilités différentes, qui peuvent bien entendu s'exprimer librement à titre individuel.

Les opinions qui figurent sur le site internet n'engagent que leurs auteurs d'un point de vue individuel. Chacun peut interpréter nos informations à sa façon, suivant sa grille d'analyse. L'Observatoire des inégalités critique la situation française et en particulier l'hypocrisie qui y règne dans de nombreux domaines. Nous ne défendons pas un modèle particulier, et nous sommes conscients des limites de l'exercice : toutes les pratiques, toutes les ressources ne sont pas toujours hiérarchisables ([voir notre texte](#)). Nos analyses ont vocation à être utilisées comme base pour déterminer des pistes pour *réduire* les inégalités notamment par le biais de la solidarité et de la coopération.

L'Observatoire des inégalités reproduit lui-même un certain nombre d'articles publiés par d'autres médias - et notamment *Alternatives Economiques*, son partenaire - en citant explicitement la source des textes. L'éditeur original demeure, bien entendu, propriétaire de ses écrits, et il convient de s'adresser à lui directement pour toute reproduction, partielle ou totale.

Photos / DR

[1] pour les supports non payants (pour les autres, merci de nous contacter à [?contacts@inegalites.fr](mailto:contacts@inegalites.fr)) : un accès libre et gratuit, une autorisation pérenne, et la mention « article repris du site de l'Observatoire des inégalités », avec un lien renvoyant vers l'article.

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Actualité de l'Observatoire](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-Observatoire-des-inegalites-peut-il-etre-recupere>